

Intra CL

**Public**

1 groupe de managers de  
la Caf de la Vendée

**Modalités pratiques**

2 jours soit 14 heures de  
formation  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Formations  
Chantiers locaux

**Tarifs**

2200.00

**Modalités d'animation**

**Formateur**

JOUBERT Dominique

**Effectif**

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

2200.00

## 2019- Formation à la conduite de projet - CAF 85

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

### Contenu

#### ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF DE LA VENDEE n°81/19

### Formation à la conduite de projet

Intervenant : Dominique JOUBERT

Durée – Dates : 2 jours, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2019

Horaires : 9h à 17h, soit 7 heures de formation / jour

Lieu : La Roche-sur-Yon – Locaux de la Caf de la Vendée

Public : 1 groupe de managers de la Caf 85

### Objectifs

Appropriation des bases du pilotage de projet notamment sur les  
éléments structurant le projet et les outils

Ü Les bases du pilotage de projet

Ü L'analyse des pratiques, des outils déjà utilisés

### Contenu

#### Se former

Cadrage du projet : les éléments structurants du projet

Ü Finalités et enjeux

- Ü Les objectifs
- Ü Structurer le pilotage du projet
- Ü Définir une stratégie et les différentes étapes du déroulement du projet
- Ü Le plan d'actions et sa planification dans le temps
- Ü Les acteurs concernés et cahier des charges par acteur. Les ressources et moyens à mettre en oeuvre
- Ü Le plan de communication du projet
- Ü Le système d'évaluation des objectifs

#### Conduite du projet : les outils.

- Ü Répartir et suivre les tâches dans le temps : Tableau de Gantt.
- Ü Avoir une vue d'ensemble du "qui fait quoi, quand ?"
- Ü Formaliser un cahier des charges pour les différents acteurs.
- Ü Evaluation de l'écart entre le « prévu » et le « réalisé ».
- Ü Appliquer les règles de base pour la conduite et la régulation d'un projet.
- Ü Eviter de tomber dans les pièges et les "maladies courantes des projets".

#### Animation du projet :

- Ü Conduire une réunion avec l'équipe projet.
- Ü Repérer les dysfonctionnements dans le projet et intervenir.
- Ü Impliquer les acteurs dans le projet au fil du temps.
- Ü Négocier les charges et tâches avec les différents acteurs.

## Méthodes pédagogiques

Apports d'outils simples et concrets, de démarches en fonction des besoins et attentes des participants

Les participants viennent avec leur projet et les éléments formalisés du projet qui serviront de support à des échanges de pratiques et retour d'expériences :

- Ü Analyse des pratiques, des outils, des démarches mises en œuvre sur les projets en cours
- Ü Valorisation des réussites et outils mis en œuvre
- Ü Identification des éventuelles incompatibilités, incohérences, contradictions et difficultés sur les projets en cours
- Ü Définition des adaptations et mises en application possibles sur les projets en cours

## Intervenant

**Dominique JOUBERT**

### Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf



**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---